



**MARQUEST MUTUAL FUNDS INC.**  
**Explorer Series Fund**

**RAPPORT ANNUEL**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres Informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés,  
experts-comptables autorisés  
Le 30 mars 2026  
Toronto (Ontario)

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (\$ CA)

Aux 31 décembre

	2025 (\$)	2024 (\$)
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	227 173	478 008
Placements à la juste valeur	11 055 177	5 553 217
Dividendes cumulés à recevoir	570	660
Autres créances	1 000	-
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 5)	14 247	22 753
Frais payés d'avance	1 814	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>11 299 981</b>	<b>6 054 638</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courants</b>		
Frais de gestion à payer	1 202	2 516
Autres créditeurs et charges à payer	129 276	108 078
<b>Total du passif</b>	<b>130 478</b>	<b>110 594</b>
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)</b>	<b>11 169 503</b>	<b>5 944 044</b>
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A/roulement	9 407 359	4 813 832
Série A/régulière	1 634	742
Série F	1 760 510	1 129 470
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par action (note 3)</b>		
Série A/roulement	1,15	0,52
Série A/régulière	1,21	0,55
Série F	1,23	0,55

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Ellen Sun »

Ellen Sun  
Administratrice

« Andrew A. McKay »

Andrew A. McKay  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**
**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**
**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (\$ CA)**

Exercices clos les 31 décembre

	2025 (\$)	2024 (\$)
<b>Revenus</b>		
Dividendes	35 441	37 077
Intérêts aux fins de distributions	10 747	20 547
Revenu net de prêt de titres (note 7)	-	876
Autres revenus	10 338	889
Perte de change nette sur l'encaisse	( 26)	(144)
Gain net réalisé(e) sur la vente de placements	1 518 321	2 071 543
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	5 171 998	( 416 632)
<b>Total des revenus</b>	<b>6 746 819</b>	<b>1 714 156</b>
<b>Charges (note 4)</b>		
Frais de gestion	159 891	130 023
Charges d'exploitation	167 398	170 025
Coûts de transaction (note 6)	58 528	67 998
Frais juridiques	53 052	97 993
Honoraires des auditeurs	50 025	48 634
Frais liés au comité d'examen indépendant	32 585	33 256
Frais de garde	24 594	36 060
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	20 586	15 113
Charges d'intérêts	56	1 042
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	-	889
<b>Total des charges</b>	<b>566 715</b>	<b>601 033</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des</b>	<b>6 180 104</b>	<b>1 113 123</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série</b>		
Série A/de roulement	5 257 735	846 692
Série A/régulière	892	138
Série F	921 477	266 293
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action (note 3)</b>		
Série A/de roulement	0,59	0,08
Série A/régulière	0,66	0,10
Série F	0,62	0,11

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**
**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**
**ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (\$ CA)**

Exercices clos les 31 décembre

	<u>2025 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>	<u>2025 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>
	Série A/de roulement		Série A/régulière	
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	4 813 832	4 714 308	742	604
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations</b>	5 257 735	846 692	892	138
<b>Distributions aux détenteurs d'actions rachetables</b>				
Sur le revenu de placement net	( 30 751)	( 47 237)	( 5)	( 7)
Total des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	( 30 751)	( 47 237)	( 5)	( 7)
<b>Transactions sur les actions rachetables (note 3)</b>				
Émission d'actions	17 317 077	16 537 297	-	-
Réinvestissement des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	30 301	46 769	5	7
Rachat d'actions	(17 980 835)	(17 283 997)	-	-
(Diminution) nette des opérations d'actions rachetables	( 633 457)	( 699 931)	5	7
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>	4 593 527	99 524	892	138
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	9 407 359	4 813 832	1 634	742
	<u>2025 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>	<u>2025 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>
	Série F		Total	
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice</b>	1 129 470	1 421 463	5 944 044	6 136 375
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>	921 477	266 293	6 180 104	1 113 123
<b>Distributions aux détenteurs de actions rachetables</b>				
Sur le revenu de placement net	( 5 908)	( 11 133)	( 36 664)	( 58 377)
Total des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	( 5 908)	( 11 133)	( 36 664)	( 58 377)
<b>Transactions sur les actions rachetables (note 3)</b>				
Émission d'actions	3 610 583	3 192 332	20 927 660	19 729 629
Réinvestissement des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	5 744	10 884	36 050	57 660
Rachat d'actions	(3 900 856)	(3 750 369)	(21 881 691)	(21 034 366)
(Diminution) nette des opérations d'actions rachetables	( 284 529)	( 547 153)	( 917 981)	(1 247 077)
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	631 040	( 291 993)	5 225 459	( 192 331)
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	1 760 510	1 129 470	11 169 503	5 944 044

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**
**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**
**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (\$ CA)**

Exercices clos les 31 décembre

	2025 (\$)	2024 (\$)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de rachetables actions provenant de l'exploitation	6 180 104	1 113 123
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change nette sur l'encaisse	26	144
Gain net réalisé sur la vente d'investissements	(1 518 321)	(2 071 543)
Variation nette de la (appréciation) latente dépréciation des investissements	(5 171 998)	416 632
Acquisition de placements *	(4 055 296)	(5 132 636)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements	15 164 088	20 714 008
Dividendes cumulés à recevoir	90	( 660)
Autres créances à recevoir	( 1 000)	-
Débiteurs liés aux impôts remboursables	8 506	811 399
Frais payés d'avance	( 1 814)	-
Frais de gestion à payer	( 1 314)	1 584
Autres créditeurs et charges à payer	21 198	6 772
<b>Reentrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>10 624 269</b>	<b>15 858 823</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux détenteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	( 614)	( 717)
Émission d'actions *	11 007 227	4 821 336
Rachat d'actions	(21 881 691)	(21 034 366)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(10 875 078)</b>	<b>(16 213 747)</b>
<b>(Diminution) de la trésorerie au cours de la période</b>	<b>( 250 809)</b>	<b>( 354 924)</b>
Perte de change nette sur l'encaisse	( 26)	( 144)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	478 008	833 076
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>227 173</b>	<b>478 008</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>		
Dividendes reçus	35 531	36 417
Impôts étrangers versés	-	( 889)
Intérêts reçus	9 747	20 547
Intérêts payés	( 56)	( 1 042)

\*Ne tient pas compte de transactions en nature de 9 920 433 \$ et de 14 908 293 \$ pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**
**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**
**ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT (\$ CA)**
**Au 31 décembre 2025**

	Nombre d'actions, de parts ou de bons de	Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>ACTIONS CANADIENNES (98,98 %)</b>					
<b>Métaux précieux (56,83 %)</b>					
Agnico Eagle Mines Ltd.	1 860			370 572	432 935
B2Gold Corp.	57 212			356 294	353 570
Barrick Mining Corp.	9 300			370 576	556 047
Canadian Gold Resources Ltd., bons de souscription	700 000	18-11-2026	0,40	1	1 502
E2Gold Inc., bons de souscription	4 200 000	30-03-2026	0,07	-	-
Eldorado Gold Corp.	10 230			253 929	504 646
Emperor Metals Inc.	1 000 000			140 000	175 000
Equity Metals Corp., bons de souscription	310 000	16-08-2026	0,20	13 950	37 994
Gold Mountain Mining Corp.	13 244 000			-	-
Heritage Mining Ltd., bons de souscription	1 000 000	12-04-2026	0,15	-	-
Heritage Mining Ltd., bons de souscription	2 000 000	19-06-2026	0,15	-	-
IAMGOLD Corp.	28 053			231 563	635 400
Juggernaut Exploration Ltd.	450 000			540 000	729 000
Kinross Gold Corp.	13 020			372 023	503 353
LaFleur Minerals Inc., bons de souscription	2 175 000	20-12-2026	0,55	65 250	167 529
Lomiko Metals Inc., bons de souscription	187 500	19-01-2027	1,10	-	-
Lomiko Metals Inc., bons de souscription	375 000	12-11-2027	0,20	-	2 413
Opawica Explorations Inc., bons de souscription	1 000 000	20-12-2026	0,40	-	138
Opus One Gold Corp., bons de souscription	2 000 000	20-12-2027	0,10	-	17 290
OR Royalties Inc.	7 440			150 137	361 733
Pan American Silver Corp.	3 720			161 172	264 715
Pirate Gold Corp.	1 250 000			150 000	287 500
Q-Gold Resources Ltd., bons de souscription	1 100 000	13-12-2026	0,20	27 500	56 232
Sitka Gold Corp.	600 000			216 000	582 000
Sun Summit Minerals Corp., bons de souscription	1 000 000	24-07-2026	0,25	1	1 040
Sun Summit Minerals Corp., bons de souscription	1 350 000	20-12-2026	0,15	20 250	18 164
Tower Resources Ltd., bons de souscription	3 400 000	03-07-2026	0,18	3	153 408
Trident Resources Corp., bons de souscription	161 250	12-04-2026	1,87	4	54 128
TRU Precious Metals Corp., bons de souscription	1 600 000	02-05-2026	0,08	-	1 040
Wheaton Precious Metals Corp.	2 790			345 403	450 194
				<b>3 784 628</b>	<b>6 346 971</b>
<b>Métaux de base (32,73 %)</b>					
Brixton Metals Corp., bons de souscription	5 500 000	22-11-2026	0,12	-	2 860
Capstone Copper Corp.	29 760			304 541	410 093
CAT Strategic Metals Corp., bons de souscription	3 055 556	28-02-2026	0,16	3	-
Class 1 Nickel & Technologies Ltd.	2 000 000			100 000	220 000
Coniagas Battery Metals Inc., bons de souscription	116 330	26-02-2026	0,40	-	-
Decade Resources Ltd., bons de souscription	6 000 000	03-12-2026	0,08	-	5 460
Falcon Gold Corp., bons de souscription	4 500 000	20-11-2026	0,08	-	-
First Quantum Minerals Ltd.	15 376			413 386	565 837
Fortune Minerals Ltd.	2 000 000			140 000	170 000
Gold Strike Resources Corp., bons de souscription	328 571	12-06-2027	0,84	-	13 604
Hudbay Minerals Inc.	18 600			316 479	506 850
Ivanhoe Mines Ltd.	18 600			287 624	290 346
Lundin Mining Corp.	23 250			432 024	685 875
Manganese X Energy Corp.	994 000			149 100	139 160
Murchison Minerals Ltd., bons de souscription	312 500	03-12-2026	1,00	-	914
Niobay Metals Inc., bons de souscription	3 150 000	27-07-2026	0,12	3	51 912
Power Metals Corp.	250 000			100 000	205 000
Prospect Ridge Resources Corp., bons de souscription	1 100 000	24-07-2026	0,30	1	1 001
PTX Metals Inc.	612 100			61 210	76 513
Scandium Canada Ltd.	500 000			50 000	80 000
Scandium Canada Ltd., bons de souscription	2 500 000	27-07-2026	0,10	3	180 200
Silverco Mining Ltd., bons de souscription	7 500	23-12-2026	25,00	-	607
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	2 200 000	26-06-2026	0,30	-	-
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	500 000	01-11-2027	0,29	-	1 060
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	1 600 000	18-11-2027	0,29	-	3 068
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	5 000 000	23-11-2028	0,18	-	33 475
Troy Minerals Inc., bons de souscription	750 000	16-07-2026	0,45	1	-
Vizsla Copper Corp., bons de souscription	1 800 000	19-06-2026	0,16	2	12 414
				<b>2 354 377</b>	<b>3 656 249</b>

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**
**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**
**ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT (\$ CA)**
**Au 31 décembre 2025**

	Nombre d'actions, de parts ou de bons de	Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>ACTIONS CANADIENNES (SUITE) (98,98 %)</b>					
<b>Uranium (7,03 %)</b>					
Atha Energy Corp., bons de souscription	99 684	05-04-2026	1,81	-	-
Azincourt Energy Corp., bons de souscription	12 000 000	21-12-2026	0,05	-	-
Cameco Corp.	2 980			334 407	374 526
CanAlaska Uranium Ltd.	300 000			180 000	177 000
Greenridge Exploration Inc., bons de souscription	650 000	19-12-2027	1,15	-	6 549
NexGen Energy Ltd.	17 670			207 877	223 172
Nexus Uranium Corp., bons de souscription	106 667	11-06-2026	4,00	-	548
Nexus Uranium Corp., bons de souscription	50 000	25-06-2026	6,00	1	16
Standard Uranium Ltd., bons de souscription	1 000 000	10-12-2026	0,15	-	2 990
				<u>722 285</u>	<u>784 801</u>
<b>Lithium (1,39 %)</b>					
Consolidated Lithium Metals Inc., bons de souscription	8 000 000	30-10-2026	0,05	8	38 480
Metal Energy Corp., bons de souscription	700 000	18-12-2026	0,50	-	116 984
				<u>8</u>	<u>155 464</u>
<b>Graphite (0,74 %)</b>					
Canada Carbon Inc.	4 974 400			74 616	74 616
Canada Carbon Inc., bons de souscription	3 333 000	28-04-2028	0,40	3	-
First Can Graph, bons de souscription	250 000	25-07-2026	1,00	-	260
Jinhua Capital Corp.	300 000			30,000	7,500
				<u>104 619</u>	<u>82 376</u>
<b>Terres rares (0,26 %)</b>					
Defense Unit Corp., bons de souscription	350 000	21-05-2028	0,20	-	29 316
				<u>-</u>	<u>29 316</u>
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>				<u>6 965 917</u>	<u>11 055 177</u>
<b>Coût total et juste valeur des placements (98,98 %)</b>				6 965 917	11 055 177
<b>Moins : Frais de transaction inclus dans le coût moyen (note 6)</b>				(1 712)	-
<b>Total des placements</b>				<u>6 964 205</u>	<u>11 055 177</u>
<b>Autres actifs, déduction faite des passifs (1,02 %)</b>				114 326	114 326
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>				<u>7 078 531</u>	<u>11 169 503</u>

**CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (\$ CA)**

Portefeuille par catégorie	% de l'actif net attribuable aux	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Métaux précieux	56,83%	69,87%
Métaux de base	32,73%	9,02%
Uranium	7,03%	9,43%
Lithium	1,39%	0,62%
Graphite	0,74%	0,00%
Terres rares	0,26%	0,00%
Pétrole et gaz	0,00%	4,48%
Autres actifs, déduction faite des passifs	1,02%	6,58%
<b>Total</b>	<u>100,00%</u>	<u>100,00%</u>

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 1. LES FONDS

Marquest Mutual Funds Inc. (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable qui a été constituée le 24 septembre 2004 par voie de statuts constitutifs émis sous le régime des lois de l'Ontario. En plus des 10 actions ordinaires émises au moment de la constitution, la Société compte une catégorie d'actions de fonds communs de placement, soit le Fonds série Explorer ("le Fonds") avec trois séries. Le siège social du Fonds est situé au 161 Bay Street, suite 2460, Toronto (Ontario) M5J 2S1. Le Fonds investit dans des titres de participation canadiens, des titres à revenu fixe canadiens, des titres de créance à court terme canadiens et des instruments dérivés. Tous les placements en titres de participation du Fonds sont cotés et négociés sur les marchés boursiers du Canada.

Le Fonds série Explorer a pour objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés d'exploration minière et d'exploitation minière canadiennes.

Marquest Gestion d'actifs Inc. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. À ce titre, il est responsable des activités de placement et de l'administration du Fonds. Le dépositaire des Fonds est RBC Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le Fonds a commencé ses activités aux dates suivantes :

Nom du Fonds	Série A/roulement	Série A/régulière	Série F
Fonds série Explorer	15-janv.-05	27-nov.-07	27-nov.-07

### 2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

#### (a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux normes International Financial Reporting Standards (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le Fonds est considéré comme une entité d'investissement, car il répond à la définition suivante d'une entité d'investissement énoncée dans IFRS 10, États financiers consolidés (IFRS 10) :

- Obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ces derniers des services de gestion de placements.
- S'engage envers son ou ses investisseurs à ce que son objet commercial soit d'investir des fonds uniquement pour le rendement de l'appréciation du capital, le revenu de placement ou les deux.
- Mesurer et évaluer la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc. le 30 mars 2026.

Les présents états financiers présentent l'information financière de la catégorie en tant qu'entité comptable distincte. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle responsabilité réciproque entre catégories est faible.

Les méthodes comptables significatives appliquées lors de l'établissement des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

#### (b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, le gestionnaire doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants présentés des revenus et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations comprennent l'évaluation des placements et des bons de souscription, et les principaux jugements comprennent le classement et l'évaluation des placements et la désignation du Fonds à titre d'entité de placement. Les incidences de ces estimations peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes futures. Ces estimations sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs que l'on juge raisonnables dans les circonstances.

#### Estimations comptables critiques

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Les justes valeurs peuvent être déterminées en ayant recours à des fournisseurs réputés en matière d'évaluation de prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché ou les courtiers. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutoires. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun dernier cours ou cours de clôture n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gestionnaire, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. Plus précisément, le Fonds utilise le modèle Black-Scholes pour les évaluations standard des warrants et des simulations de Monte Carlo pour les instruments comportant des clauses d'accélération. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Les estimations tiennent compte des liquidités et des données d'entrée des modèles portant sur les éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie) et la volatilité. Des changements touchant les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers et le niveau de classement des instruments dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour en évaluer l'importance, le Fonds mène une analyse de la sensibilité de ces estimations à la juste valeur de leurs avoirs (voir la note 10).

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

### 2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

---

(b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (suite)

Classement et évaluation des placements

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques du Fonds et a établi que le portefeuille d'actifs financiers et de passifs financiers du Fonds est géré et son rendement est évalué selon la méthode de la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion des risques et de placement du Fonds. En conséquence, les placements sont classés et évalués comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens (\$ CA), monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (\$ CA).

Les titres en portefeuille et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions. Les effets des fluctuations des taux de change sur les opérations en monnaies étrangères, à l'exclusion des placements, sont comptabilisés au poste « (Perte) profit de change sur la trésorerie » à l'état du résultat global.

(d) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements, qui sont évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière.

(e) Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie issus de l'actif a expiré ou lorsque le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Classement et évaluation

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit évaluer le modèle économique du Fonds, la manière dont tous les actifs et passifs financiers sont gérés et leur performance évaluée selon la juste valeur en tant que groupe et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments financiers. Le portefeuille d'actifs financiers du Fonds est géré et évalué selon la juste valeur. Par conséquent, le Fonds classe et évalue tous les placements et dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les autres actifs et passifs sont ultérieurement évalués au coût amorti conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

Le Fonds classe chaque instrument financier dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au plus bas niveau, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant les actifs ou les passifs, autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les prix);

Niveau 3 – Données qui sont basées sur des données non observables de marché.

Si des données d'entrée correspondant à différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstance ayant entraîné le transfert.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. Pour les instruments financiers dont la juste valeur avoisine leur valeur comptable en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance, la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur. Les instruments financiers sont classés au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les modèles utilisés pour établir les évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers du Fonds, dont les évaluations de niveau 3, le cas échéant, sont validés et révisés périodiquement par un membre expérimenté du personnel du gestionnaire, indépendant de la partie qui a créé les modèles. Le gestionnaire prend en considération et examine le caractère approprié des modèles d'évaluation, les résultats d'évaluation, ainsi que tout ajustement aux prix ou aux estimations utilisés par ces modèles. À chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

La répartition dans la hiérarchie à trois niveaux est indiquée à la note 10.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

### 2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

---

(e) Instruments financiers (suite)

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les dérivés négociés en bourse et les titres négociables) est fondée sur les prix cotés à la fermeture des opérations à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Dans les cas où le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et circonstances spécifiques. Les titres à revenu fixe sont évalués au cours acheteur à la date de clôture. Les placements dans des fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par action de chaque fonds sous-jacent déclarée par le gestionnaire des fonds sous-jacents à la clôture des opérations régulières à la Bourse de Toronto. Les warrants non cotés sont évalués à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes ou de simulations de Monte Carlo (pour les warrants comportant des clauses d'accélération). Le modèle tient compte de la valeur temps de l'argent et des données sur la volatilité qui sont importantes pour cette évaluation. Aux fins de la détermination de la valeur liquidative aux fins des opérations, telle qu'elle est définie à la note 11, les bons de souscription non cotés sont évalués à leur valeur intrinsèque.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés de gré à gré, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise une variété de méthodes et fait des hypothèses basées sur les conditions du marché existant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables effectuées dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, qui utilisent au maximum des données observables. Se reporter à la note 10 pour de plus amples informations sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

(f) Actions participatives rachetables

Les actions participatives rachetables peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire et sont classées à titre de passifs financiers. Elles sont évaluées au montant du rachat.

La valeur à laquelle les actions sont émises ou rachetées est la valeur liquidative par action. La valeur liquidative par action de chaque série est calculée à la fin de chaque jour ouvrable du Fonds (la « date d'évaluation ») en divisant, pour chaque série, la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations » comme défini dans la note 11) par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est égale à la valeur de la part proportionnelle d'une série donnée dans l'actif du Fonds, déduction faite de sa part proportionnelle du passif courant du Fonds, et du passif propre à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série, tandis que les charges communes du Fonds sont réparties de manière raisonnable entre chaque série, comme il est déterminé par le gestionnaire. Les autres revenus et les profits et pertes réalisés et non réalisés sont répartis entre chaque série du Fonds selon la part proportionnelle de chaque série dans la valeur liquidative totale de ce Fonds. Les montants reçus lors de l'émission des actions et les montants payés lors du rachat des actions sont inclus dans les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables. Les distributions sur les actions rachetables sont présentées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables.

(g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations attribuables à chaque série du Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de cette série en circulation au cours de l'exercice.

(h) Comptabilisation des revenus

#### Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat global à la date à laquelle le droit de recevoir le paiement est établi. Pour les titres de participation cotés, il s'agit généralement de la date ex-dividende. Pour les titres de participation non cotés, il s'agit généralement de la date à laquelle les actionnaires approuvent le paiement d'un dividende, avant l'impôt retenu.

#### Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution, tels qu'ils figurent à l'état du résultat global, sur les titres de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les intérêts sur le coupon reçus par le Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

#### Profits et pertes réalisés et non réalisés

Les profits et pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value et la moins-value non réalisées des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(i) Distributions aux détenteurs d'actions

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds le premier jour ouvrable suivant la date de clôture des registres.

(j) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges et inclus à l'état du résultat global à titre de coûts de transaction. Les coûts de transaction sont des frais marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces frais comprennent les honoraires et commissions versés aux représentants, conseillers, courtiers et maisons de courtage, les frais imposés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de titres.

(k) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur après le 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui n'ont pas été adoptées par anticipation.

Plusieurs normes et modifications apportées aux normes et aux interprétations sont applicables aux exercices débutant après le 1<sup>er</sup> janvier 2025, lesquelles n'ont pas été adoptées par anticipation dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

L'évaluation par le Fonds de l'incidence de ces nouvelles normes et modifications est exposée ci-dessous :

i) Modifications à la classification et à l'évaluation des instruments financiers – Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 (applicables pour les exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblées des normes IFRS 9 et IFRS 7 pour répondre à certaines questions survenant en pratique, et pour inclure de nouvelles exigences, non seulement pour les institutions financières mais également pour les entités constituées en sociétés. Parmi les modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévu une exception pour certains passifs financiers réglés par l'entremise d'un système de transfert de fonds électronique.

ii) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (applicable pour les exercices débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2027)

L'IASB a publié de nouvelles normes applicables à la présentation des états financiers et aux informations à fournir dans ceux-ci, lesquelles remplacent la norme IAS 1 et visent principalement des mises à jour de l'état des résultats. Les nouveaux concepts clés introduits par la norme IFRS 18 ont trait à ce qui suit :

- la structure de l'état des résultats et des sous-totaux définis;
- l'exigence de déterminer la manière la plus utile d'organiser le sommaire pour la présentation des charges dans l'état des résultats;
- les informations à fournir dans une note spécifique des états financiers pour certains indicateurs de performance du profit ou de la perte qui sont présentés ailleurs que dans les états financiers d'une entité (c.-à-d., les indicateurs de performance définis par la direction); et
- de meilleurs principes pour le regroupement et le détail des informations, lesquels s'appliquent généralement aux états financiers de base et aux notes.

Le Fonds est présentement en train d'évaluer l'incidence des normes et des modifications à venir.

Aucune autre nouvelle norme ou modification ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers du Fonds.

### 3. ACTIONS PARTICIPATIVES RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions, comme suit:

Nom du Fonds	Séries disponibles
Fonds série Explorer	A/roulement, A/régulière, F

La série A/roulement est utilisée par le Fonds lorsqu'il y a un roulement de parts de société en commandite. Les courtiers ne peuvent pas acheter directement cette série. Il n'y a pas de frais d'acquisition initiaux.

La série A/régulière comporte des frais d'acquisition initiaux pouvant aller jusqu'à 5 %, qui peuvent être facturés par le courtier, mais le Fonds ne facture aucuns frais ni aucune commission.

La série F est utilisée par le Fonds lorsqu'il y a un roulement de parts de société en commandite. La série F comporte des frais d'acquisition initiaux pouvant atteindre 2 %, qui peuvent être facturés par le courtier ou la maison de courtage, et le Fonds ne facture aucuns frais ni aucune commission.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, les actions suivantes ont été émises (incluant les transferts provenant d'autres séries) et rachetées (incluant les transferts à d'autres séries) :

	En circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions émises*	Actions rachetées*	Dividendes réinvestis	En circulation à la clôture de l'exercice
31 décembre 2025					
Série A/roulement	9 211 379	20 450 119	(21 490 870)	28 976	8 199 604
Série A/régulière	1 345	-	-	5	1 350
Série F	2 044 911	3 819 496	(4 432 187)	4 974	1 437 194

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 3. ACTIONS PARTICIPATIVES RACHETABLES (suite)

31 décembre 2024	En circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions émises*	Actions rachetées*	Dividendes réinvestis	En circulation à la clôture de l'exercice
Série A/roulement	11 385 564	27 235 718	(29 494 422)	84 519	9 211 379
Série A/régulière	1 332	-	-	13	1 345
Série F	3 266 001	4 905 284	(6 145 012)	18 638	2 044 911

\* Dans le Fonds série Explorer, aucune (0) action de la série A/roulement n'a été transférée à la série F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (0 en 2024).

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative provenant des opérations, par part est le suivant :

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Nombre moyen pondéré de parts de série A/régulière	1 345	1 333
Nombre moyen pondéré de parts de série A/roulement	8 915 984	10 176 283
Nombre moyen pondéré de parts de série F	1 492 876	2 422 716

### 4. FRAIS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit résume les frais de gestion annuels du Fonds. Les frais de gestion pour chaque série sont calculés chaque jour en fonction de la valeur liquidative totale par série à la fin de la période. Ensuite, le cumul quotidien des frais de gestion est versé chaque semaine.

	Série A/roulement et série A/régulière	Série F
Fonds série Explorer	2,00 %	1,00 %

Le gestionnaire est responsable de l'administration du Fonds et de la gestion de toute question liée à leurs activités.

Le Fonds assume toutes les dépenses liées à son exploitation et à la conduite de ses affaires, ce qui comprend les honoraires des avocats et des auditeurs, les frais d'intérêts, les frais administratifs liés à l'émission et au rachat des actions, le coût des rapports financiers et des autres rapports, ainsi que les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, règlements et politiques applicables. Les commissions versées sur les transactions de titres sont incluses au poste « Coûts de transaction » à l'état du résultat global.

Le gestionnaire, à son entière discrétion, a la possibilité d'absorber certaines dépenses associées au Fonds. Il n'a absorbé aucune dépense au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Les charges indiquées à l'état du résultat global pour le Fonds comprennent le montant correspondant de la taxe de vente. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % et la taxe de vente provinciale de certaines provinces. Le taux de TVH de chaque Fonds est calculé en utilisant la part proportionnelle des détenteurs de parts dans chaque province en fonction de leur province de résidence au 30 septembre de l'exercice précédent. Les taux de TVH sont déterminés à l'égard des charges attribuables à une catégorie/série individuelle d'un Fonds, s'il y a lieu.

De temps à autre, le gestionnaire peut avoir le droit de recevoir des honoraires et des commissions à l'égard d'opérations sur titres auxquelles le Fonds participe. Ces honoraires et commissions sont établis aux termes d'ententes standards et aux taux du marché. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, 0 \$ (13 776 \$ en 2024) ont été reçus par le gestionnaire en frais et commissions connexes en vertu des instructions permanentes données par le Comité d'examen indépendant (« CEI »).

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis sur pied une CEI pour le Fonds. Le mandat du CEI est d'examiner les questions de conflits d'intérêts touchant le gestionnaire dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui formuler des recommandations à cet égard. Le CEI fait rapport annuellement aux détenteurs d'actions du Fonds au sujet de ses activités, et le rapport annuel est disponible le 31 décembre de chaque année, ou ultérieurement. Le gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI ainsi que les coûts liés à l'administration courante de ce comité. Ces montants sont comptabilisés à l'état du résultat global.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 5. IMPÔT ET DISTRIBUTIONS

#### (a) Traitement fiscal des sociétés de fonds commun de placement à capital variable

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), la Société est admissible au titre de société de fonds commun de placement, cumulant son revenu (sa perte) net(te) et ses gains (pertes) en capital net(te)s aux fins de l'impôt comme une entité distincte. Une société de fonds commun de placement bénéficie d'un taux d'imposition spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés résidant au Canada, tout en étant assujettie au taux d'imposition normalement applicable aux sociétés, sur les autres revenus et gains nets en capital réalisés au cours de l'exercice. L'impôt versé au taux spécial de 38 1/3 % est remboursable lors du versement de dividendes imposables aux actionnaires, et ce, à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ainsi versés aux actionnaires. Le Fonds a comptabilisé des actifs d'impôts remboursables sur les dividendes, car le gestionnaire prévoit déclarer un dividende imposable aux actionnaires du Fonds en temps voulu. Toute somme versée à titre d'impôt sur les gains nets en capital réalisés est remboursable lorsque les gains sont distribués aux actionnaires, que ce soit sous forme de dividendes en capital ou par l'intermédiaire d'un rachat d'actions à la demande de l'actionnaire.

Même si la Société est traitée comme une entité juridique distincte aux fins fiscales, aux fins comptables, chaque série d'actions d'un fonds commun de placement prend en compte l'effet des impôts exigibles et des impôts futurs en se fondant, respectivement, sur le revenu net (la perte nette) et sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant des profits (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s de chaque série. La série d'actions d'un fonds commun de placement compense la charge d'impôts futurs liée à l'impôt remboursable à payer avec le remboursement anticipé lors du versement des gains en capital ou des dividendes ordinaires ou lorsque les actions sont rachetées. En conséquence, la charge d'impôts futurs liée au remboursement d'impôt est éliminée. Si le revenu imposable de la série d'actions d'un fonds commun de placement est négatif, aucun actif d'impôt n'est comptabilisé pour les pertes fiscales inutilisées, étant donné qu'il est peu probable qu'elles puissent être utilisées ultérieurement, et une provision pour moins-value a été appliquée. De plus, les pertes fiscales inutilisées d'une série d'actions d'un fonds commun de placement peuvent servir à compenser le revenu imposable d'une autre série. En conséquence, lorsque le revenu net imposable d'une série d'actions d'un fonds commun de placement est positif, la charge d'impôt exigible est compensée, dans la mesure du possible, à l'aide des pertes fiscales inutilisées des autres séries. Tout solde de revenu imposable est remboursable lorsque la Société verse des gains en capital ou des dividendes ordinaires.

#### (b) Distributions

Le 4 décembre 2025, la Société a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 décembre 2025 aux actionnaires inscrits dans les registres le 12 décembre 2025 : Fonds série Explorer, série A/roulement – 0,00374 \$ par action; série A/régulière – 0,00395 \$ par action; et série F – 0,00399 \$ par action.

### 6. FRAIS DE COURTAGE LIÉS AUX OPÉRATIONS SUR LES TITRES

Le Fonds a engagé des frais de courtage, dont une tranche a pu être touchée par les conseillers en placement du Fonds sous forme de services de placement ou de recherche. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total des frais de courtage liés au Fonds série Explorer s'est élevé à 35 117\$ (40 799 \$ en 2024).

### 7. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds participe à un programme de prêts de titres avec RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui agit à titre de dépositaire pour le Fonds. La juste valeur totale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de l'actif du Fonds. Le Fonds a reçu des garanties égales à au moins 102 % de la valeur des titres ainsi prêtés. Ces garanties peuvent inclure des actions et/ou des montants de trésorerie. Le programme de prêt de titres a été résilié le 27 mai 2024.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues en vertu d'opérations de prêts de titres aux 31 décembre 2025 et 2024 est le suivant:

	Titres prêtés	Montant de la garantie	Garantie en pourcentage des titres prêtés
	\$	\$	%
<b>31 décembre 2025</b>			
Fonds série Explorer	-	-	-
<b>31 décembre 2024</b>			
Fonds série Explorer	-	-	-

Le revenu tiré du prêt de titres inscrit à l'état du résultat global est présenté déduction faite d'une charge liée au prêt de titres que le dépositaire du Fonds, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, a le droit de recevoir.

	Revenu brut tiré du prêt de titres	Charge liée au prêt de titres	Revenu net tiré du prêt de titres	Retenue d'impôt	Revenu net reçu
	\$	\$ %	\$	\$	\$
<b>31 décembre 2025</b>					
Fonds série Explorer	-	-	-	-	-
<b>31 décembre 2024</b>					
Fonds série Explorer	1 361	476 35	885	9	876

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 8. FUSIONS DE FONDS

La méthode de l'acquisition a été adoptée pour la comptabilisation de toute fusion de fonds communs de placement en vertu de laquelle le fonds prorogé est l'acquéreur et le fonds dissous est l'entité acquise. Les caractéristiques du fonds prorogé, telles que ses objectifs de placement et la composition de son portefeuille, ont servi à identifier l'acquéreur.

À compter de l'heure de fermeture des bureaux à la date de fusion indiquée ci-dessous, les fonds prorogés ont acquis, en contrepartie d'actions des fonds prorogés, les actifs détenus en portefeuille du fonds correspondant ayant pris fin. La valeur attribuée aux actions émises par le fonds prorogé dans le cadre de ces fusions était égale à la juste valeur des placements provenant respectivement de chaque fonds ayant pris fin.

Fonds ayant pris fin	Date de la fusion	Fonds prorogé	Série	Actifs nets acquis \$	Actions émises	Ratio d'échange %
Marquest Mining Québec 2023-I Super Flow-Through LP, catégorie A	17 mai 2024	Fonds série Explorer	A-Roulement	3 988 422	7 438 311	70,45
Marquest Mining Québec 2023-I Super Flow-Through LP, catégorie F	17 mai 2024	Fonds série Explorer	F	483 622	854 304	68,90
Marquest Mining Québec 2023-II Super Flow-Through LP, catégorie A	18 oct. 2024	Fonds série Explorer	A-Roulement	11 533 278	18 162 642	81,09
Marquest Mining Québec 2023-II Super Flow-Through LP, catégorie F	18 oct. 2024	Fonds série Explorer	F	2 431 535	3 626 451	82,12
Marquest Critical Minerals 2023 Super Flow-Through LP, catégorie A	25 oct. 2024	Fonds série Explorer	A-Roulement	1 011 912	1 634 753	69,89
Marquest Critical Minerals 2023 Super Flow-Through LP, catégorie F	25 oct. 2024	Fonds série Explorer	F	277 177	424 533	70,17
Marquest Mining Québec 2024-I Super Flow-Through LP, catégorie A	16 mai 2025	Fonds série Explorer	A-Roulement	4 435 532	7 584 698	83,98
Marquest Mining Québec 2024-I Super Flow-Through LP, catégorie F	16 mai 2025	Fonds série Explorer	F	650 880	1 048 623	83,16
Marquest Mining Québec 2024-II Super Flow-Through LP, catégorie A	24 oct. 2025	Fonds série Explorer	A-Roulement	10 682 936	10 671 198	58,99
Marquest Mining Québec 2024-II Super Flow-Through LP, catégorie F	24 oct. 2025	Fonds série Explorer	F	2 645 284	2 477 554	58,77
Marquest Critical Minerals 2024 Super Flow-Through LP, catégorie A	31 oct. 2025	Fonds série Explorer	A-Roulement	2 198 609	2 194 221	95,82
Marquest Critical Minerals 2024 Super Flow-Through LP, catégorie F	31 oct. 2025	Fonds série Explorer	F	288 301	269 743	94,98

En conséquence de ces fusions et conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), toutes les pertes non réalisées et certains profits que les fonds dissous avaient choisi de ne pas réaliser ont été réalisés à la date de la fusion. Les états financiers des fonds prorogés ne comprennent pas les résultats d'exploitation avant la date de la fusion des fonds ayant pris fin.

### 9. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'ÉGARD DE LA GESTION DU CAPITAL

Les actions émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune restriction ou exigence spécifique en matière de capital et est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions négociables et rachetables de chaque série offerte. Pour chaque série du Fonds, les restrictions et exigences spécifiques en matière de capital ne s'appliquent qu'aux montants minimaux de souscription. Les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables et la note 3 fournissent un résumé des variations pertinentes des actions du Fonds au cours de l'exercice. Conformément aux objectifs de placement du Fonds, le capital du Fonds sera géré en investissant les montants des souscriptions de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour être en mesure de rembourser le capital lors des demandes de rachat.

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### (a) Juste valeur

Les instruments financiers du Fonds comprennent les placements à la juste valeur. Il n'existe aucun écart important entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments financiers en raison de leur échéance rapprochée. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur, comme il est décrit ci-dessous.

- I. Les titres inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public sont évalués au cours de clôture à la date d'évaluation. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.
- II. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun cours de clôture ou dernier cours n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gestionnaire, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certains cas spécifiques, la juste valeur estimative d'un titre peut être établie en ayant recours à des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché.
- III. Les titres faisant l'objet d'une restriction/limitation en vertu de la loi (y compris en vertu d'une lettre d'avis d'investissement, d'une clause d'entiercement ou d'une autre déclaration, promesse ou convention) seront assujétiés à des restrictions de négociation temporaires et ne pourront être vendus avant l'expiration de la période de détention applicable. La juste valeur de ces titres pour la durée de la période de détention correspond au cours du marché déclaré des actions de même catégorie qui ne sont pas assujétiés à des restrictions et dont la valeur est établie en fonction des cours utilisés couramment, déduction faite d'un escompte approprié.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers du Fonds évalués à la juste valeur, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, au 31 décembre 2025 et 2024.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(a) Juste valeur (suite)

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
<b>31 décembre 2025</b>	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	9 960 465	-	82 116	10 042 581
Bons de souscription canadiens	-	-	1 012 596	1 012 596
<b>Total</b>	<b>9 960 465</b>	<b>-</b>	<b>1 094 712</b>	<b>11 055 177</b>

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
<b>31 décembre 2024</b>	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	4 883 037	376 726	56 279	5 316 042
Bons de souscription canadiens	-	-	237 175	237 175
<b>Total</b>	<b>4 883 037</b>	<b>376 726</b>	<b>293 454</b>	<b>5 553 217</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 0 \$ (80 000 \$ au 31 décembre 2024) ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds de la série Explorer, 0 \$(109 590 \$ au 31 décembre 2024) ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 pour le Fonds de la série Explorer, 74 616 \$ (18 750 \$ au 31 décembre 2024) ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 pour le Fonds de la série Explorer et 0 \$ (0 \$ au 31 décembre 2024) ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 pour le Fonds de la série Explorer.

Les profits et pertes réalisés et non réalisés sur les titres de niveau 3 sont inclus à l'état du résultat global aux postes « Perte nette réalisée sur la vente de placements » et « Variation nette de l'appréciation latente/dépréciation des investissements », respectivement. Les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci sont attribuables à des changements liés au caractère observable des données sur le marché, tels qu'une transaction récente ou l'écoulement d'un certain délai, selon le cas. Le tableau ci-dessous résume les variations liées aux titres de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
À l'ouverture de l'exercice	293 454	560 834
Ventes	(46 230)	(30)
Transferts au niveau 3	42 706	-
Transferts hors du niveau 3	-	(10 384)
Gain (perte) nette réalisée sur la vente de placements	(1 008 613)	-
Variation nette de la plus-value non réalisée des placements	1 813 395	(256 966)
À la clôture de l'exercice	1 094 712	293 454

Le Fonds détient des titres de niveau 3 pour lesquels l'estimation de la juste valeur est incertaine, en raison de problèmes financiers actuels et de l'absence de cours du marché. Des données non observables importantes telles que la volatilité et les taux d'actualisation sont requises pour déterminer la juste valeur des titres de niveau 3. Le Fonds détient des titres de participation assujettis à une restriction de négociation classés au niveau 3.

La juste valeur des titres de niveau 3 au cours de l'exercice a été calculée en utilisant un nombre important de techniques d'évaluation et de données d'entrée qui ne sont pas observables, lesquelles peuvent comprendre l'analyse financière des états financiers de la Société, des informations financières, les prix de transactions non affichés, l'analyse des cours des marchandises ou des secteurs sous-jacents et, de façon générale, la situation actuelle du marché et la conjoncture économique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a étendu ses méthodes d'évaluation des warrants. Si les warrants standards continuent d'être évalués selon le modèle de Black-Scholes, ceux comportant des clauses d'accélération sont désormais évalués par simulations de Monte-Carlo afin de mieux refléter la complexité de leurs modalités d'exercice. Parmi les principaux paramètres non observables de ces modèles figurent la volatilité historique, la durée ou la durée de vie prévue et les décotes de liquidité.

Un résumé des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fourni ci-dessous. Les données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'évaluation des instruments financiers de niveau 3 peuvent varier considérablement dans le temps en fonction de facteurs spécifiques à l'entreprise, de la conjoncture économique ou des conditions de marché. Le tableau ci-dessous illustre l'impact potentiel sur le Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'application des techniques d'évaluation. Les titres pour lesquels la variation raisonnablement possible des données d'entrée non observables importantes n'a pas eu d'impact significatif sur le Fonds sont indiqués ci-dessous comme étant « s.o. » (sans objet).

**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER**

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

(a) Juste valeur (suite)

2025				
Titre	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Valeur comptable au 31 décembre 2025	Changement dans l'évaluation
			\$	\$
Actions	Données de marché		82 116	s.o
Bons de souscription	Modèle de Black-Scholes	Décote d'illiquidité et volatilité	625 865	19 368
	Simulations de Monte Carlo	Décote d'illiquidité et volatilité	386 731	31 774
			1 094 712	
2024				
Titre	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Valeur comptable au 31 décembre 2024	Changement dans l'évaluation
			\$	\$
Actions	Données de marché		56 279	s.o
Bons de souscription	Modèle de Black-Scholes	Décote d'illiquidité et volatilité	237 175	14 031
	Simulations de Monte Carlo	Décote d'illiquidité et volatilité	-	-
			293 454	

(b) Gestion du risque et communication de l'information financière

Des événements importants, comme les pandémies (par exemple la COVID-19), les catastrophes naturelles ou écologiques, les guerres (par exemple l'invasion de l'Ukraine par la Russie), les actes de terrorisme ou autres, peuvent affaiblir les marchés à l'échelle nationale et internationale et perturber les échanges sur ces marchés. De tels événements pourraient causer une dépréciation des placements et un recul de la performance du Fonds.

En raison de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. Le relevé des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2025, ceux-ci étant regroupés selon le type d'actif, la région géographique et/ou le segment du marché. Les risques pouvant avoir une incidence importante sur le Fonds sont exposés ci-dessous. Les analyses de sensibilité indiquées dans les notes ci-dessous peuvent être différentes des opérations effectivement conclues, et cette différence pourrait être importante.

Afin de minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur le rendement du Fonds, le gestionnaire engage des conseillers en valeurs professionnels aguerris, surveille quotidiennement les événements relatifs au marché et les positions du Fonds et diversifie le portefeuille de titres en respectant les contraintes liées aux objectifs de placement. Pour l'aider à gérer les risques, le gestionnaire utilise également des directives internes qui identifient les placements exposés à chacun des risques, tout en maintenant une structure de l'autorité qui assure le suivi des activités de placement du Fonds, et leur conformité aux stratégies d'investissement publiées par le Fonds ainsi qu'à la réglementation sur les valeurs mobilières.

(c) Risque de marché

*Risque de change*

Le risque de change est le risque que la valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le fonds n'est pas exposé de manière significative au risque de change, car il investit principalement dans des titres canadiens; toutefois, une exposition minimale peut provenir des soldes de trésorerie ou des revenus perçus en devises étrangères.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers. Le Fonds n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

*Autre risque de prix*

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents au fait d'investir dans les marchés financiers. Le risque maximum découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est égal à la juste valeur des instruments financiers. Le gestionnaire atténue ce risque en choisissant soigneusement les titres et en respectant des limites définies, tandis qu'il gère le risque lié aux cours de marché du Fonds en diversifiant les placements détenus dans le portefeuille.

Le Fonds est indirectement exposé au risque de prix lié aux fonds/titres sous-jacents.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### (c) Risque de marché (suite)

L'exposition la plus significative à l'autre risque de prix découle des placements du Fonds dans des titres de participation. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, si les cours de ces titres sur les différentes bourses de valeurs où ils sont négociés avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables aurait augmenté ou diminué, selon le cas, comme suit :

<b>31 décembre 2025</b>	<b>Juste valeur des placements en titres de participation</b>	<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>	<b>Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>
	\$	%	\$
Fonds série Explorer	11 055 177	99,00	1 105 518

  

<b>31 décembre 2024</b>	<b>Juste valeur des placements en titres de participation</b>	<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>	<b>Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables</b>
	\$	%	\$
Fonds série Explorer	5 553 217	93,40	555 322

#### (d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que le Fonds éprouve de la difficulté à respecter ses obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés en échange de trésorerie ou d'un autre élément d'actif financier.

Le Fonds peut acquérir des titres qui ne sont pas négociés activement sur une bourse de valeurs. Il se peut que la juste valeur de ces titres ne reflète pas la valeur que pourrait réaliser le Fonds lors d'une vente immédiate, car un délai appréciable pourrait être requis avant que les positions puissent être liquidées sans que cela n'ait d'incidence défavorable importante sur la juste valeur. Rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché actif où ces titres pourront être négociés, ni que les cours auxquels ces titres sont négociés reflèteront fidèlement leur valeur. De plus, aux fins du calcul de la valeur liquidative, et conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit maintenir au moins 85 % de son actif en placements liquides (qui correspondent aux placements négociés sur un marché actif). Ces passifs financiers y compris les frais de gestion à payer et les autres charges à payer et charges à payer, sont considérés comme étant tous courants et payables à l'intérieur d'un délai de 30 jours. Les actions rachetables sont rachetables sur demande, au gré du détenteur d'actions.

Le risque de liquidité est géré en investissant la majeure partie de l'actif du Fonds dans des placements qui sont négociés dans un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés. Des mesures de suivi quantitatif sont utilisées de façon hebdomadaire afin d'identifier les titres du portefeuille du Fonds qui pourraient être considérés aux fins d'un reclassement en tant que titres non liquides. Le Fonds entend également conserver un montant suffisant en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est considéré comme étant minime.

#### (e) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté envers le Fonds. L'exposition du Fonds au risque de crédit découle de la trésorerie et des placements. Le Fonds réduit son exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie en maintenant ses principaux comptes bancaires auprès de grandes institutions financières présentes à l'échelle internationale. Toutes les transactions dans des titres cotés sont réglées lors de la livraison et réalisées par l'entremise de courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement pour tout achat est versé après que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le Fonds n'a aucune exposition importante au risque de crédit.

#### (f) Risque de concentration

Le risque de concentration lié au portefeuille est le risque de perte de la valeur totale des placements du portefeuille du Fonds découlant d'une surpondération des placements dans un instrument, un secteur ou un pays en particulier. Un résumé du risque de concentration du portefeuille par secteur d'activité aux 31 décembre 2025 et 2024 est présenté dans le relevé des titres en portefeuille du Fonds.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 11. COMPARAISON ENTRE L'ACTIF NET SELON LES IFRS ET LA VALEUR LIQUIDATIVE AUX FINS DES OPÉRATIONS

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour évaluer la juste valeur de ses placements sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), sauf lorsque le Fonds détient des bons de souscription non cotés, comme il est décrit ci-dessus. Une comparaison entre l'actif net par part selon les normes IFRS (l'« actif net selon les IFRS ») et la valeur liquidative calculée conformément au Règlement 81-106 (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») est présentée dans les tableaux ci-dessous.

	31 décembre 2025		
	Série A/roulement \$	Série A/régulière \$	Série F \$
Valeur liquidative aux fins des opérations	9 095 656	1 580	1 702 179
Actif net selon les IFRS	9 407 359	1 634	1 760 510
Valeur liquidative aux fins des opérations, par action	1,11	1,17	1,18
Actif net selon les IFRS, par action	1,15	1,21	1,23

  

	31 décembre 2024		
	Série A/roulement \$	Série A/régulière \$	Série F \$
Valeur liquidative aux fins des opérations	4 666 319	719	1 094 860
Actif net selon les IFRS	4 813 832	742	1 129 470
Valeur liquidative aux fins des opérations, par action	0,51	0,53	0,54
Actif net selon les IFRS, par action	0,52	0,55	0,55

### 12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

La direction a évalué tous les événements postérieurs jusqu'à la date à laquelle les états financiers ont été autorisés pour l'émission et a déterminé qu'aucun autre élément ne nécessitait un ajustement ou une présentation.

**TORONTO**

161, rue Bay  
suite 2460

Toronto (Ontario) M5J 2S1

Téléphone 416 777-7350

Sans frais 1 877 777-1541

**SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Téléphone 416 365-4077 Sans

frais 1 888 964-3533

[clientservices@marquest.ca](mailto:clientservices@marquest.ca)

[WWW.MARQUEST.CA](http://WWW.MARQUEST.CA)